

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 318001	Date d'inspection Le 16 septembre 2021	
Nom de l'établissement Le garde amis		Numéro de téléphone (506) 857-1098	
Adresse 401 chemin Melanson Dieppe NB E1A 1A5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Véronique Landry		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Le mentor en assurance de qualité est sur les lieux pour une visite de surveillance. Le ratio est respecté lors de la visite.

Le mentor en assurance de la qualité a été en mesure d'observer des activités basées sur divers intérêts des enfants.

Le mentor en assurance de la qualité fait un rappel que lorsque le bricolage est terminé, la crème à rasage doit être rangée sous clé.

Aucune lacune ne fut observée lors de la visite.

original signé par
Véronique Landry

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 septembre 2021

Date

original signé par
Monica LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 septembre 2021

Date